
**REUNION DU CONSEIL COMMUNAL
DU 18 MARS 2026**

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Manternach a l'honneur d'inviter les membres du conseil communal, en application des dispositions des articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, à se réunir en date du

Mercredi, le 18 mars 2026 à 15:00 heures

dans la salle des séances de la maison communale, 3 Kierchewee, L-6850 Manternach, avec l'ordre du jour ci-après :

Ordre du jour

En séance à huis clos

Affaires du personnel

- 1) Engagement d'un employé communal au poste vacant de l'employé communal dans la carrière du groupe de traitement B1, sous-groupe administratif
- 2) Adaptation de la valeur du point indiciaire d'une salariée à tâche intellectuelle

En séance publique

- 3) PPF – Plan pluriannuel de financement
- 4) Compte administratif Exercice 2024 - Prise de position du CBE
- 5) Création de jardins de souvenir aux cimetières de la commune de Manternach
- 6) Modification du règlement des cimetières – 2e lecture
- 7) Contribution à la séquestration de carbone et renforcement de la résilience des forêts dans le cadre de l'adaptation du climat
- 8) Approbation de l'avant-projet définitif pour la mise en conformité de la mairie
- 9) Approbation du contrat d'intégration de bornes de charge dans l'infrastructure de charge publique « Chargy »
- 10) Approbation de la convention pour l'année 2026 avec l'Office social commun de Grevenmacher
- 11) Approbation d'un acte de vente

- 12) Approbation d'un morcellement
- 13) Reclassement en domaine communal privé d'une parcelle à Lellig
- 14) Approbation de recettes
- 15) Approbation d'un cadeau
- 16) Subside extraordinaire
- 17) Règlements de circulation
- 18) Syndicats / Commissions – Informations des délégués / Présidents
- 19) Communication du collège des bourgmestre et échevins et questions des conseillers

Manternach, le 11 mars 2026

Le collège des bourgmestre et échevins.

